



## Q&R webinaire VERDISSEMENT DES FLOTTES – 15 mai 2025

Bonjour et bienvenue ! Vous pouvez poser vos questions ici durant le webinaire

• **Question de Anonyme** 10:44 AM Message diffusé.

Bonjour : on parle bcp d'électrification des parcs, mais cela ne décarbone pas réellement car cela dépend du mix énergétique local. Qu'en est-il de la prise en compte de l'impact CO2 réel dans la stratégie de verdissement de vos business ?

**Réponse de Léo LARIVIÈRE (Invité) (Modérateur)** 11:13 AM Message diffusé.

Comme indiqué, les études de référence indiquent que la voiture électrique est plus intéressante en termes d'émissions de CO2 évitées par rapport à la voiture thermique, même dans les pays dont le mix énergétique est plus carboné (ex. Pologne). En France, où le mix est décarboné, on est à 3-5 fois moins d'émissions (selon les études).

• **Question de Utilisateur Anonyme** 10:54 AM Message diffusé.

Quel est le montant de la taxe incitative en cas de non-respect du renouvellement en véhicules TFE ? cela s'applique-t-il également aux collectivités locales concernées par des quotas de renouvellement ?

**Réponse de Léo LARIVIERE (Invité) (Modérateur)** 11:11 AM Message diffusé.

La taxe ne s'applique pas aux collectivités, même si elles sont censées respecter leurs propres quotas de verdissement. S'agissant du montant, il dépend de l'écart à la cible de verdissement. Ce qu'il faut retenir, c'est que le coût de "l'inaction" va croître progressivement dans les prochaines années.

• **Question de Utilisateur Anonyme** 10:55 AM Message diffusé.

Bonjour Avez-vous le détail sur la règle des Flottes sup à 100 véhicules ? est-ce par raison sociale ? ou au niveau d'un groupe ?

**Réponse de Léo LARIVIÈRE (Invité) (Modérateur)** 11:09 AM Message diffusé.

C'est un peu complexe parce que la loi s'applique à l'échelle du groupe mais la taxe sanctionnant son irrespect s'applique à l'échelle de l'entreprise (donc raison sociale)

**Réponse de PASSERON Leslie (Modérateur)** 11:20 AM Message diffusé.

Attention, il n'y a plus de quotas de verdissement LOM à respecter pour les flottes de plus de 100 véhicules. Ils ont en réalité été remplacés par la Taxe annuelle incitative (TAI) au verdissement. L'Article L224-10 du code de l'environnement a été modifié et l'article L224-9-1 créé suite à l'adoption de la loi de Finances 2025. Les quotas restent pour les flottes publiques (état et collectivités) qui ne sont pas soumises à la TAI. Le Mémento Fiscale de l'AMO répond à ces questions : <https://www.mobility-observatory.arval.fr/memento-des-flottes-et-des-mobilites-2025>



- **Question de Cédric** 11:30 AM Message diffusé.

La carte grise des véhicules électriques devient payante à partir de mai 2025. C'est également un critère à prendre en compte

**Réponse de Léo LARIVIÈRE (Invité) (Modérateur)** 11:31 AM Message diffusé.

Oui. Sauf dans les Hauts de France

- **Question de Clément POSTEC** 11:37 AM Message diffusé.

Avez-vous des données sur le poids et la taille des véhicules commandés ? Une transition vers des véhicules plus petits (et donc globalement moins carbonés) est-elle enclenchée ? Notamment pour les véhicules de fonction statutaire ou commerciaux.

- **Question de Anonyme** 11:48 AM Message diffusé.

Comment s'articule l'autopartage en termes de logistique ? de suivi ?

- **Question de Zimmer Véronique** 11:52 AM Message diffusé.

Est-ce que TIBCO et ORANGE peuvent préciser quelles sont leurs solutions informatiques de gestion de l'autopartage ? Merci.

**Réponse de KERAMBLOC'H Hélène (Modérateur)** 12:05 PM Message diffusé.

POur Tibco : E-manager.

**Réponse de NEPVEU Alexandre SG (Modérateur)** 12:12 PM Message diffusé.

Pour Orange MTG mobily tech greem

- **Question de Isabelle BRIAND - Communication-Events FFEA** 11:55 AM Message diffusé.

Quel est le coût global d'usage selon l'énergie d'un véhicule électrique vs essence, diesel, hybride ?

- **Question de Isabelle CONTET** 12:08 PM Message diffusé.

Je vois que l'entretien coute moins cher sur un véhicule électrique vs le véhicule thermique or ce n'est pas ce que je constate aujourd'hui au travers des cotations des loueurs ; ce que je ne m'explique pas...